

Nous savons déjà tout cela; par conséquent, nous ne devons pas permettre que la guerre du Golfe s'éternise, ce qui aurait des conséquences incalculables pour les peuples de la région et pour le monde en général. Nous ne pouvons permettre que cette guerre mine la stabilité d'Etats qui n'aspirent qu'à vivre en paix. L'Organisation des Nations Unies, par l'intermédiaire du cabinet du Secrétaire général, a tenté à maintes reprises de mettre fin à cette guerre tragique et inutile. La Ligue des Etats arabes et l'Organisation de la Conférence islamique ont fait de même.

M. le Président, les deux parties au conflit doivent répondre aux appels répétés faits par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 582 et 588. Elles doivent déposer les armes, entamer des négociations et mettre fin à ce conflit insensé.

Dans cette triste liste, j'aborde maintenant la tragédie du Liban. Nous avons été témoins, au cours de la dernière décennie, de l'effondrement d'une expérience méritoire. Le Liban était un pays qui avait valeur d'exemple. Il a été fondé sur le principe de la coopération entre les communautés qui forment son tissu social. Cette réussite a été taillée en pièces. Certains des problèmes du Liban sont incontestablement d'origine interne, mais ils ont été exacerbés par la non-adaptation d'institutions à l'évolution des circonstances. Mais j'estime que le Liban est également une victime. Il est victime du malaise généralisé dont souffre le Moyen-Orient et qui a entraîné la radicalisation d'une bonne partie de la jeunesse de la région. Il est victime des tensions que connaît la région et des ingérences dans les affaires intérieures du Liban qu'elles ont provoquées.

Les attaques lancées récemment contre la FINUL* au Sud-Liban sont particulièrement inquiétantes. Elles témoignent de la précarité de la situation à la frontière sud du Liban et, de ce fait, des risques de nouvelle grande escalade des tensions régionales. Il faut permettre à la FINUL d'agir avec efficacité. Il faut parvenir à un accord qui assurera le retrait de toutes les forces étrangères qui ne se trouvent pas au Liban à la demande expresse du Gouvernement de ce pays, et qui garantira le respect, par toutes les parties, de la frontière internationale.

M. le Président, le Canada appelle tous les membres de cette Assemblée à soutenir sans réserve la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance du Liban. Nous devons soutenir par tous les moyens la mise au point d'une solution politique qui aboutira à une véritable réconciliation nationale dans ce pays déchiré par la guerre.